

Nous voyons également, par la charte ci-dessus citée, que Morancé, avait pour seigneur un membre de la famille de ce nom. Elle disparaît dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, au moment où l'abbé d'Ainay acquiert cette seigneurie.

Vers 1121, Chazay voit paraître un nouveau prieur; dom Bernard succède à dom Bérard: Gotolende, noble dame, mère de Girin Le Chauve (Calvi) de Civrieux, fait une donation à l'abbaye de Savigny. Dom Bernard, prieur de Chazay, ami de la famille, signe à cet acte ainsi que Dalmas d'Oingt, son neveu, Gaucerand; Jean de Cubelet; Aymon de Rivorie et Roger de Chazay (28).

Cette charte, en nous faisant connaître le nouveau prieur, nous apprend aussi qu'une noble famille portait le nom de Chazay à cette époque.

Ce sont les Arthaud qui prennent ce titre.

Installée au château de Gâges, fief et seigneurie sur les bords de l'Azergues, à un kilomètre du bourg de Chazay et sur la route de Lozanne, les de Chazay avaient pendant

---

et de son Chapitre. Son château, dont il reste encore de nombreux vestiges, parfaitement défendu et bien bâti, était capable d'une sérieuse résistance et pouvait offrir dans sa vaste enceinte un refuge assuré à tous les vassaux et tenanciers de la seigneurie. Son église est très ancienne et a pour patron saint Christophe, dont la statue en bois sculpté se trouve à l'entrée du chœur. C'est un morceau antique et curieux, qui par sa naïveté, dénote le IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle. Sur le territoire on trouve, à l'état sauvage et à un seul endroit, des tulipes rouges, que la tradition nous donne comme ayant été apportées de la Palestine, on n'a jamais pu les reproduire ailleurs. Les Milon gardèrent la seigneurie de Charnay jusqu'au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les de Thélis leur succédèrent jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, où les de Chaponay devinrent seigneurs dudit lieu jusqu'en 1789.

(28) *Cart. de Savigny*. Bernard. Chart. 923.